



Pупlinge infos

Lettre d'information éditée par la Mairie de Pупlinge
www.puplinge.ch info@puplinge.ch Tél.022 860 84 40 Fax 022 860 84 49

Avril 2012

Lettre d'information adressée à tous les ménages, également disponible sur www.puplinge.ch

Le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition pour des informations complémentaires

Horaires d'ouverture : lundi 7h30-12h00, mardi 14h15-19h00, mercredi 13h30-17h00, jeudi 7h30-12h00 et vendredi 13h30-17h00

BIBLIOBUS

Prochains passages :

vendredi 13 avril 2012

de 15h. à 18h.

vendredi 27 avril 2012

exceptionnellement

de 14h. à 17h.

sur la place communale.

CAFE CROISSANTS

Le prochain rendez-vous des aînés aura lieu le

jeudi 19 avril 2012 à 9h00

à la salle de musique.

LUDOTHEQUE

jeudi 19 avril 2012

de 16h. à 19h.

VOIRIE

Prochaine levée des déchets encombrants :

jeudi 26 avril 2012

(à déposer avant 7h. du matin aux emplacements habituels).

Vacances scolaires de Pâques



Du jeudi 5 avril au dimanche 15 avril 2012.

AGENDA

Une visite des murs moussus de la commune aura lieu le

samedi 21 avril 2012 à 10h00.

Une information séparée vous parviendra prochainement.

Au verso...

découvrez une information intéressante sur la gestion de nos ressources en eau.

./.

Les nouvelles bennes augmentent le taux du tri

A peine installées à la déchetterie des Broillets, les bennes réservées aux cartons ont rencontré un vif succès. Le taux global de recyclage de papier et de carton a augmenté de **11%** ! Une nouvelle fois, l'Exécutif tient à vous remercier pour vos efforts en matière de tri et vous encourage à les poursuivre, dans l'intérêt de tous.

La commission d'animation propose aux amateurs un nouveau

TOURNOI DE JASS

dimanche 22 avril 2012 à 14h00, à la salle communale.

Inscription individuelle ou par équipe de deux jusqu'au lundi 16 avril auprès de la mairie. Minimum 20 joueurs, maximum 50 joueurs. Lots à la fin du tournoi. Les règles officielles du chibre seront appliquées.



CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE DE GENÈVE
MUSIQUE • THÉÂTRE

Présentation d'instruments

mercredi 25 avril 2012 à 15h00 à la salle de musique

Ne manquez pas cette occasion de découvrir les instruments à vent et à cordes présentés par le Conservatoire de Musique de Genève.

Le BIBLIOBUS fête ses 50 ans !

Pour célébrer cet anniversaire, un bibliobus s'installera à Palexpo lors du Salon international du livre et de la presse du 25 au 29 avril 2012 sur le stand N1601. Le stand proposera notamment des contes pour enfants l'après-midi et pour tout public en début de soirée. A cette occasion, **les horaires du Bibliobus seront exceptionnellement décalés d'une heure le vendredi 27 avril 2012, à savoir de 14h. à 17h.**

Appel aux bénévoles pour le dimanche 6 mai 2012 de 8h30 à 11h00.



Le parcours du Genève Marathon passera pour la 2e année consécutive par Pупlinge où un ravitaillement aura lieu. A cette occasion, **nous recherchons 25 bénévoles.** Les inscriptions se font à la mairie aux heures d'ouverture ou par e-mail à info@puplinge.ch. Ne manquez pas cette occasion sympathique de participer à une grande manifestation sportive au cœur de votre village !



La musique, la rythmique, la danse et le théâtre

Voilà les domaines artistiques dans lesquels votre enfant pourra évoluer et qui vous sont proposés dans les 12 écoles de la Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse et théâtre (CEGM). Le dépliant « Inscriptions CEGM » qui sera distribué à tous les élèves des écoles primaires du canton dans la première quinzaine du mois d'avril prochain vous donnera toutes les informations concernant les inscriptions dans ces douze écoles. **Pour en savoir plus, visitez le site www.cegm.ch**

Vers une meilleure gestion de nos ressources en eau grâce au SPAGE Lac rive gauche

En adoptant le deuxième Schéma de Protection, d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SPAGE) Lac rive gauche, le Conseil d'Etat poursuit son action en faveur d'une gestion optimale des ressources en eau sur l'ensemble du territoire. L'objectif de cet outil de planification consiste à concilier, sur un territoire donné, les différents enjeux liés à l'eau : protection contre les crues, usages (boisson, loisirs, production énergétique), assainissement des eaux usées, pratiques agricoles, protection des cours d'eau. Le SPAGE Lac rive gauche touche les bassins versants de la Seymaz, de l'Hermance, du Foron ainsi que des affluents du Léman. Il concerne directement la commune de Puplinge.

Si l'eau ne manque globalement pas dans notre région, sa gestion s'avère de plus en plus complexe. En effet, sur un territoire densément pourvu d'équipements de toutes sortes, de fortes pressions s'exercent en permanence sur cette ressource. Afin de planifier et de coordonner une gestion optimale des eaux, le canton de Genève a décidé la mise en œuvre de Schémas de Protection, d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SPAGE), en coordination avec les communes. Le deuxième de ces SPAGE – adopté le 12 septembre dernier par le Conseil d'Etat – est celui du bassin versant Lac rive gauche.

Caractéristiques du SPAGE Lac rive gauche

Les bassins versants concernés par le SPAGE Lac rive gauche sont caractérisés par des cours d'eau de petite à moyenne taille, dont le potentiel écologique est toutefois important. L'urbanisation rapide la partie française en amont et les grands projets sur Genève se réalisent sur des zones marécageuses ou actuellement dévolues à l'agriculture. Ainsi, les impacts de cette forte sollicitation se traduisent par une mauvaise qualité de l'eau et des dangers liés aux crues pour les personnes et les biens.

Afin de gérer de manière optimale ces multiples enjeux, le SPAGE Lac rive gauche prévoit un plan de mesures à mettre en œuvre dans les six prochaines années. Quinze communes genevoises sont directement concernées par ce deuxième SPAGE.

Actions prioritaires sur le territoire de Puplinge à l'horizon 2016

- Réaliser le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) avec les communes de Gy, Meinier et Presinge et le mettre en œuvre.
- Aménager une digue déversant en rive droite du Foron afin de gérer les risques résiduels d'inondation et de créer une zone d'expansion à l'amont du pont de Mon Idée.
- Renaturer le Foron pour la gestion des crues extrêmes dans le cadre du contrat de rivières.

Conception et mise en œuvre

La conception d'un SPAGE se divise en quatre étapes successives :

1. Description générale (diagnostic) du bassin versant examiné et de ses différentes masses d'eau (état des cours d'eau, eaux souterraines, loisirs, usages, etc.).
2. Définition des objectifs permettant de garantir, sur le long terme, la préservation de la qualité de l'eau, la protection contre les crues, l'espace minimal nécessaire aux cours d'eau ou les objectifs naturels et paysagers.
3. Plan de mesures répondant aux objectifs fixés, au travers d'actions concrètes à mettre en œuvre.
4. Evaluation de l'efficacité des mesures prises effectuée au terme d'une période de six ans, avant d'entreprendre un nouveau cycle d'actions.

Une démarche concertée

L'élaboration des SPAGE s'effectue en partenariat entre les services de l'Etat, les communes, ainsi que les associations et milieux concernés (pêcheurs, association de protection de l'environnement, monde agricole, etc.) Cette démarche concertée permet au canton de Genève de se doter d'outils efficaces, afin de gérer ses ressources en eau dans une perspective à long terme.

